

RAPPORT MORAL 2023

Bonsoir à tous

Tout d'abord j'aimerais vous souhaiter une très cordiale bienvenue et vous remercier pour votre présence ici à Voray. Je remercie les bénévoles de la Voraysienne, de nous accueillir ce soir pour cette nouvelle assemblée générale du District de Besançon. Celle-ci est l'avant dernière de cette mandature puisque l'an prochain sera une année électorale. Il faut penser au renouvellement des dirigeants du District depuis maintenant.

Commençons par rappeler à notre souvenir tous les êtres chers qui nous ont quittés. Nous avons tous été affectés au début de l'année par la disparition de Gérard, ayant œuvré en tant que juge au sein de ce qu'on appelait « la ligue de FC » et à la Bousbotte. Cet été, nous avons appris le décès de Christophe Lambert lui aussi engagé à la Bousbotte puis à la Cita. Ce mois-ci, on nous a fait part du décès de Robert Merle responsable à l'Eveil de Châlon. Toutes ces personnes ont passé une bonne partie de leur vie dans nos associations et nous leur devons un immense respect...

L'année écoulée s'inscrit dans un processus de déroulement normal de nos pratiques. A noter, comme vous allez le voir dans le rapport d'activités, la réalisation de toutes nos compétitions gymniques, les performances de l'équipe GR de la Cita et les bonnes prestations des équipes Tir à l'Arc. Grâce à La Cita et à la Bousbotte qui ont ouvert pour la première une section sport santé et pour la deuxième une section randonnée pour les malvoyants le projet de développement fédéral trouve sa place au District de Besançon.

Grâce aux formations de juges imposés, mouvement d'ensemble et examens J1 J2, le nombre des juges du District s'est étoffé. Cependant le nombre de juges 6^{ème} libres reste insuffisant ainsi que le nombre de juges formateurs qui de ce fait sont très souvent sollicités.

Merci à l'AISC de Roulans de nous avoir fait bénéficier de leur toute nouvelle salle pour l'organisation de 4 perfectionnements et de 2 compétitions cette saison (3 perfectionnements et 2 compétitions encore l'an prochain). Merci à La Cita, aux Gâs de la vallée, à La Bousbotte, à la Gym de Thise, à l'Alerte Grayloise, à La Mancine et à l'avenir du Dahon dont c'était la première fois, pour leur participation à une compétition fédérale à la fin de la saison. On sait que partir à l'autre bout de la France avec des gyms. Plusieurs jours demandent un lourd investissement personnel et financier de la part des encadrants.

Pour l'année à venir, j'aimerais que nous fassions preuve de patience et d'indulgence de reconnaissance vis-à-vis de ceux qui s'occupent d'un nouveau déroulement dans certaines compétitions (un jour deux jours, repas des juges sur place ou pas, directives pas toujours comprises de la com.gym, protocole pour la remise des récompenses...etc.

Pour notre part, à l'instar des trésoriers des associations, il nous arrive à Marie France et moi-même d'avoir des choix à faire. Sachez que comme pour eux c'est pour nous, toujours l'intérêt général qui prime sur l'intérêt particulier et que nous essayons « de faire au plus juste ».

En tous cas, même si nous n'y arrivons pas tout le temps, notre état d'esprit correspond à celui de ces deux auteurs dont j'ai relevé ces deux citations :

[Ceux qui croient agir en fonction de l'intérêt général sont en réalité conduits à favoriser des intérêts particuliers qui ne font pas partie de leurs intentions.](#)



[Milton Friedman](#)

économiste, Scientifique (1912 - 2006)

« L'intérêt général, c'est que personne ne vole personne. Il n'y en a pas d'autre ».

De [Montesquieu](#)